



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 19/06/2023

TRAVAUX SUR L'AUTOROUTE A1

Seconde phase : du 10 juillet au 13 août 2023

Dans le cadre de son programme d'entretien du réseau routier national géré par l'État, la direction interdépartementale des routes Nord (DIR Nord) poursuit ses travaux de chaussée et d'ouvrages d'art afin de rénover les troncs communs de l'A1 et l'A22 au sud de Lille (secteur Lesquin/Ronchin).

Ce programme d'entretien pluriannuel a débuté par le sens Paris → Lille du tronc commun de l'A1. Ainsi, en 2023, en plus de travaux d'assainissement et des 7 ponts rénovés, 115 000 m² de chaussées seront réhabilités pour un montant total de 8,25 M€. Des travaux de même ampleur se poursuivront en 2025 et 2026.

Ces travaux sont rendus nécessaires en raison d'une chaussée vieillissante et d'ouvrages d'art anciens à rénover. De nombreuses interventions d'urgences ont été réalisées cet hiver en raison des conditions climatiques.

Pour rappel, l'autoroute A1 supporte à l'entrée de Lille un trafic de 200 000 véhicules par jour dans les deux sens dont 13 % de poids-lourds.

Période 2 – du lundi 10 juillet à 00 h au dimanche 13 août 2023 à 23h59 de jour comme de nuit

Durant cette période, 4km de chaussée seront rénovés au niveau de Ronchin ainsi que 7 ouvrages d'arts.

Les restrictions de circulation suivantes impacteront le temps de circulation de l'utilisateur :

Sens Paris → Lille

Le tronc commun de l'A1 sera fermé à la circulation au niveau de la liaison des troncs communs A1 et A22 jusqu'à la liaison A1/A25/RN356.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Les usagers en provenance de Paris auront l'obligation d'emprunter la bretelle vers A22 Bruxelles/Roubaix/Villeneuve d'Ascq. La déviation principale consistera à emprunter les RN227, A22 et RN356 (vers Lille) ou M652/RNO (vers Dunkerque) pour retrouver les destinations souhaitées.

Les travaux entraîneront la fermeture des bretelles suivantes :

- insertion depuis la M48 (Ronchin) vers A1 (Lille/Dunkerque) ;

La déviation consiste à emprunter la M48 en direction de Lezennes, poursuivre sur les M146 et M506 en direction de Villeneuve d'Ascq pour retrouver la RN227 pour retrouver l'itinéraire de déviation principal.

- liaison depuis le tronç commun A22 vers le tronç commun A1 (Lille/Dunkerque).

La déviation consiste à poursuivre sur la bretelle de liaison A22 vers A1 Paris et faire demi-tour au niveau de l'échangeur n°20 (Lesquin) pour retrouver l'itinéraire de déviation principal.

Itinéraires de délestage

Des itinéraires de délestage sont mis en place en amont :

- pour les usagers en provenance du Sud et à destination du Nord et de l'Ouest de Lille : il est préférable d'emprunter l'A26 ou A21/RN47/RN41 ;
- pour les usagers en provenance du Sud et à destination de la Belgique : il est préférable d'emprunter l'A2.

En complément des travaux sur l'A1, des restrictions viendront s'ajouter durant quatre nuits – du mercredi 26 au dimanche 30 juillet 2023 à partir de 21h*

Fermeture de la liaison A25 (Dunkerque) vers la RN356 (Lille) et de la bretelle de sortie depuis A25 vers Hellemmes/Petit-Maroc. La déviation commune consiste à poursuivre sur le tronç commun A1 en direction de Paris, puis poursuivre sur l'A22 et la RN227 pour retrouver l'itinéraire de déviation principal.

Limiter au maximum la gêne à l'utilisateur tout en intégrant les contraintes techniques reste au cœur de nos préoccupations.

La DIR Nord remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

NB : Les journalistes pourront visiter le chantier, les 13 et 27/07 ainsi que le 10/08. Le port de vêtements de sécurité sera obligatoire.

* En fonction des aléas climatiques, cette phase pourra être décalée aux nuits du mercredi 2 au dimanche 6 août 2023.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)